



# Rivière-Éternité

**16 mai 2018**

PROCÈS-VERBAL DE LA DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DU FJORD TENUE LE MERCREDI 16 MAI 2018 À COMPTER DE 18H30 À LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE DE FERLAND-ET-BOILLEAU, À LAQUELLE :

**SONT PRÉSENTES :**

M. LUCIEN MARTEL, MAIRE DE L'ANSE-SAINT-JEAN  
M. PIERRE DESLAURIERS, MAIRE DE SAINT-FÉLIX D'OTIS  
M. HERVÉ SIMARD, MAIRE DE FERLAND-ET-BOILLEAU  
M. RÉMI GAGNÉ, MAIRE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ  
M. PHILÔME LAFRANCE, MAIRE DE PETIT-SAGUENAY  
M. VICTOR BOUDREAU, CONSEILLER DE L'ANSE-SAINT-JEAN  
M. CLAUDE LAVOIE, CONSEILLER DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ  
M. MICHEL GAGNON, CONSEILLER DE FERLAND-ET-BOILLEAU  
M. FRÉDÉRIC GUÉRIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RÉGIE  
Mme SONIA SIMARD, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE  
M. MARC AUDET, ADJOINT-DIRECTEUR DE LA RÉGIE

**SONT ABSENTES :**

M. CLAUDE BOULIANNE, CONSEILLER DE SAINT-FÉLIX D'OTIS  
M. EMMANUEL TREMBLAY, CONSEILLER DE PETIT-SAGUENAY

---

1.0 Mot de bienvenue

Le quorum étant constaté, M. Lucien Martel, président, déclare la séance ouverte.

2.0 Résolution n° 040-05-2018

Ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;

Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité d'adopter le projet d'ordre du jour suivant, transmis le 9 mai 2018; avec les ajouts suivants:

- 4.3 Fête Nationale à Rivière-Éternité
- 4.4 Offre de la Ville de Saint-Honoré
- 8.1 Demande de Petit-Saguenay
- 8.2 Sauvetage en milieu isolé
- 8.3 Félicitations à 2 pompiers

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3. Acceptation du procès-verbal
  - 3.1 - 17 avril 2018
- 4. Correspondances diverses
  - 4.1 – Suivi entente bateau des croisières – mandat à Cain Lamarre
  - 4.2 – Défi l'Anse-Flamme 26 mai 2018 Saint-Félix d'Otis – souper bénéfice
- 5. Finances
  - 5.1 Liste des comptes et approbation de paiements;
  - 5.2 Adoption nouvelle grille salariale de la politique (salaire minimum au 1 mai);
- 6. Adoption de résolutions
  - 6.1 Engagement de M. Jean-François Boulay et Maxime D'Amour – pompier prévention;
- 7. Affaires générales
  - 7.1 Entente fond des véhicules MRC
  - 7.2 Dépôt du complément de rapport camion à remplacer
  - 7.3 Demande du défi l'Anse-Flamme emprunt matériel
  - 7.4 Radio et pompe portative – demande de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean et Saint-Félix d'Otis
  - 7.5 Plan de mesure d'urgence des municipalités

- 7.6 Suivi G7
- 7.7 Libération des employés des municipalités lors d'appel d'urgence
- 7.8 Transfert du camion 933 vers la caserne 32 – mâchoire de vie
- 7.9 Sécurité civile et centre de coordination – mise en commun
- 8. Varia
- 9. Prochaine rencontre
- 10. Levée de l'assemblée

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

### 3.0 Résolution n°041-05-2018

#### Acceptation du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2018

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;

Appuyé par monsieur Rémi Gagné;

Et résolu à l'unanimité de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 17 avril 2018 fait par la secrétaire trésorière, madame Sonia Simard et d'en faire l'adoption tel que rédigé.

Suivi du procès-verbal :

Dans le point 6.1, on ajoutera tous les détails pertinents du contrat de travail de Frédéric Guérin;

- La couverture d'assurance sera faite rétroactivement à la date de la permanence;
- 7 jours de congé de maladie
- 4 semaines de vacances pour les 3 premières années et 5 semaines les deux années suivantes
- Augmentation du salaire de 2% par année minimum ou selon IPC
- Temps de travail : 35 heures semaines excluant les interventions d'urgence

Le président, Lucien Martel, et le directeur général, Frédéric Guérin sont autorisés à signer le procès-verbal de la séance du 17 avril 2018 avec les corrections apportées.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

### 4.0 Correspondances diverses :

#### 4.1 Résolution n°042-05-2018

##### Suivi entente bateau des croisières – mandat à Cain Lamarre

Attendu que chacune des municipalités est libre de signer l'entente proposé par Ville Saguenay;

Attendu que le procureur ne sait pas trop quoi penser sur ces ententes proposées;

Attendu que la municipalité de Petit-Saguenay a déjà signé cette entente;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Victor Boudreault;

Et résolu à l'unanimité que Frédéric Guérin planifie une rencontre entre le Conseil de la Régie et les responsables des services incendies et sécurité publiques de Ville Saguenay afin que nous discussions de l'entente des bateaux de croisières.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

#### 4.2 Défi l'Anse-Flamme 26 mai 2018 Saint-Félix d'Otis – souper bénéfique

Ce sont Messieurs Rémi Gagné et Hervé Simard qui représenteront la Régie lors du souper bénéfique de l'Anse-Flamme à Saint-Félix d'Otis le 26 mai prochain.

#### 4.3 Résolution n°044-05-2018

##### Fête Nationale du Québec à Rivière-Éternité

Attendu que la municipalité de Rivière-Éternité a fait une demande écrite pour avoir des pompiers présents de la Régie lors de la Fête Nationale du Québec souligné le 23 juin prochain afin de souligner les héros de notre milieu;

Attendu que la municipalité demande à ce que la maison de fumée soit présente sur place comme lors du Défi l'Anse-Flamme 2017;

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;

Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité qu'une personne responsable soit présente à cette activité qui représentera la Régie

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

4.4 Résolution n°045-05-2018

Offre de la ville de Saint-Honoré

Attendu que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord transfert (vend) l'équipement soit le compresseur d'air respirable et ses accessoires à la Ville de Saint-Honoré pour la somme de 1 \$ ;

Attendu que la Ville de Saint-Honoré acquiert l'équipement soit le compresseur d'air respirable et ses accessoires pour la somme de 1 \$ et verra à assumer les coûts d'entretien annuel, achètera un nouveau cascade de 6000psi.

Il est proposé par monsieur Claude Lavoie;

Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité procède à la vente du compresseur d'air respirable et qu'en retour la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Fjord pourra utiliser l'équipement situé à la caserne de Saint-Honoré pour remplir ses bonbonnes d'air durant la vie utile dudit équipement, et ce, gratuitement.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

5.0 FINANCES

5.1 Résolution n° 046-05-2018

D'approuver les listes des comptes suivants de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Fjord;

Liste des revenus 2018 et comptes clients à recevoir

**Revenus 2018**

		PS	ASJ	RE	SFO	FB	Total
Quote -part	5 municipalités	45 450 \$	46 133 \$	42 933 \$	82 400 \$	25 167 \$	242 083
Subvention	Remboursement formation pompier	2 650 \$	4 310 \$	1 444 \$	2 769 \$	6 022 \$	17 196
Radio	Revenus paget						1 500
Intervention	Intervention MRC charlevoix						1 000
Subvention	Remboursement équipement APRIA				4 199 \$		4 199
							265 979

**Comptes clients à recevoir**

		Date	Facture	Somme	Total
Mun. Ferland-Boilleau	Mise à niveau des équipements	31/08/2017	11	17 572.47 \$	
	Crédit Mise à niveau des équipements	03/11/2017	17	(16 812.80) \$	
	Quote-part 2018 - Versement #2	16/04/2018	56	25 166.66 \$	25 926.33 \$
Mun. Anse-Saint-Jean	Équipement incendie - app. Respiratoi	13/12/2017	26	8 271.99 \$	
	Quote-part 2018 - Versement #2	16/04/2018	53	46 133.33 \$	54 405.32 \$
Tony-Yves Dassylva	Rem. frais formation pompier	31/01/2018	40	998.00 \$	998.00 \$
MAMOT	Dépôt Rapport Final				9 372.00 \$
SAAQ	Mâchoire vie – Interven. 07/01/2018	16/04/2018	58	641.5	641.50 \$
	Mâchoire vie – Interven. 09/02/2018	16/04/2018	57	561	561.00 \$
MRC du Fjord	Remb Fond camion Silverado				50 000.00 \$
Ville de Saint-Honoré	9 remplissage de bonbonnes 4500 lbs	16/05/2018	60	90.00 \$	90.00 \$
Régie sect.nord	Monitor VI motorola	16/05/2018	61	500.00 \$	500.00 \$
Régie sect.sud	Monitor VI motorola	16/05/2018	62	500.00 \$	500.00 \$
Régie ville Alma	Monitor VI motorola	16/05/2018	63	1 000.00 \$	1 000.00 \$

Liste des comptes et approbation des paiements

Chèque			
273	Autolook mécanique	inspection mécanique Toyota Tundra	109.92 \$
274	Communication Télésignal	Temps antenne avril 2018	248.35 \$
292	L'Arsenal	Frais inspection camion mini-pompe (déplacement-hébergement)	2 950.42 \$
293	L'Arsenal	Veste ultrasoft	209.54 \$
276	Municipalité Petit-Saguenay	Diésel et photocopies	158.36 \$
277	Martin & Lévesque	Vêtement maxime Simard	109.00 \$
275	Municipalité Rivière-Éternité	Photocopies, Poste canada, Diésel, Transport, Téléphonie, Sonia	2 339.60 \$
278	Nutrinor	Essence	153.92 \$
278	Nutrinor	Essence	82.95 \$
278	Nutrinor	Essence	93.06 \$
279	Pièces d'auto La Baie	Bougie, epoxi, bonder	64.90 \$
279	Pièces d'auto La Baie	Alternative - 618 R	31.37 \$
Paie.direct	Visa	Canadian Tire - Barre alimentation, tr. Fileter, joints univer,	218.38 \$
Paie.direct	Visa	Carrefour Environnement Saguenay - ordinateur remis à neuf	362.14 \$
Paie.direct	Visa	Bureau en gros - 2 portes formulaires	144.45 \$
Paie.direct	Visa	Serrurier YC Fillion	76.86 \$
Paie.direct	Frédéric Guérin	Frais déplacement avril + Aller-retour USA	2 125.20 \$
Paie.direct	Frédéric Guérin	Assurance commercial, SAAQ coût additionnel et frais repas	413.47 \$
Paie.direct	It Cloud	Sauvegarde dossiers électroniques - mai 2018	17.19 \$
281	Devicom	Technicien informatique - installation imprimante et rés. Prob.	517.34 \$
282	Idrotek Innovation	Fabrication coffre aluminium	1 477.43 \$
283	Ville de Saint-Honoré	Nettoyage Habit de combat (3)	45.00 \$
284	Bell mobilité	Cellulaire Frédéric Guérin - mai	99.99 \$
284	Bell mobilité	Cellulaire Frédéric Guérin - avril	113.94 \$
285	Atelier Couture CAR-LA	Pose écussons et confection housse	68.98 \$
Paie.direct	Marc Audet	Frais déplacement avril 2018	320.73 \$
286	Bell mobilité	Location Paget mai 2018	745.43 \$
287	ÉducExpert	Formation pompier 1 - Gestionnaire 5 apprenants	2 155.78 \$
288	Extincteur Saguenay Lac-St-Jean	Remplissage, réparation, etc.	212.19 \$
289	Brassard Buro	Fournitures bureau	287.62 \$
290	EncreEco	6 cartouches imprimantes et photocopieurs	209.19 \$
291	Pétro-Canada	Essence	36.00 \$
291	Pétro-Canada	Essence	41.12 \$
291	Pétro-Canada	Essence	62.45 \$
294	Marcus Ouellette	Frais déplacement	488.06 \$
294	Charly Côté	Frais déplacement	44.16 \$
296	François Gaudreault	Frais déplacement	44.16 \$
297	Malette	Vérification financière 2017	10 525.96 \$
			27 404.61 \$

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;

Appuyé par monsieur Philôme LaFrance;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord puisse procéder à ces paiements de fournisseurs.

La secrétaire-trésorière, madame Sonia Simard, est autorisée à faire les paiements approuvés.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

Résolution n° 047-05-2018

D'approuver la soumission pour la formation de désincarcération;

Soumission			
	Éducexpert	Formation désincarcération	8 680.00 \$

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;

Appuyé par monsieur Philôme LaFrance;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord adhère à la formation de désincarcération pour 8 pompiers.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

## 5.2 Adoption nouvelle grille salariale de la politique (salaire minimum au 1<sup>er</sup> mai)

Résolution n° 048-05-2018

Attendue que le salaire minimum dans la province de Québec a augmenté depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018 pour atteindre 12.00\$ de l'heure;

Attendue que la grille de taux horaire dans la Politique salariale et de relation de travail des pompiers de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord a dû être modifié afin de respecter cette augmentation pour l'année en cours et les pourcentages d'augmentation pour les prochaines années;

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon;

Appuyé par monsieur Victor Boudreault;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte la nouvelle grille de taux horaire par classification (article 25.03) dans la Politique salariale et de relation de travail des pompiers de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord.

### **SALAIRES**

<b>Taux intervention</b>					
<b>Classification</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Pompier à l'essai</b>		<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>
	15,00 \$	15,15 \$	15,30 \$	15,45 \$	15,61 \$
<b>Pompier</b>	18,00 \$	18,18 \$	18,36 \$	18,54 \$	18,73 \$
<b>Lieutenant éligible</b>	20,00 \$	20,20 \$	20,40 \$	20,60 \$	20,81 \$
<b>Lieutenant</b>	22,00 \$	22,22 \$	22,44 \$	22,66 \$	22,89 \$

<b>Taux pratique, entraînement, travail de caserne et prévention</b>					
<b>Classification</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Pompier à l'essai</b>		<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>
	11,25 \$	12,00 \$	12,12 \$	12,24 \$	12,36 \$
<b>Pompier</b>	15,00 \$	15,15 \$	15,30 \$	15,45 \$	15,61 \$
<b>Lieutenant éligible</b>	18,00 \$	18,18 \$	18,36 \$	18,55 \$	18,73 \$
<b>Lieutenant</b>	20,00 \$	20,20 \$	20,40 \$	20,60 \$	20,81 \$

<b>Taux formation</b>					
<b>Classification</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Pompier à l'essai</b>		<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>
	11,25 \$	12,00 \$	12,12 \$	12,24 \$	12,36 \$
<b>Pompier</b>	13,00 \$	13,13 \$	13,26 \$	13,39 \$	13,53 \$
<b>Lieutenant éligible</b>	15,00 \$	15,15 \$	15,30 \$	15,45 \$	15,61 \$
<b>Lieutenant</b>	17,00 \$	17,17 \$	17,34 \$	17,52 \$	17,69 \$

En ce qui concerne les appels liés à une fausse alarme (système d'alarme) : S'il y a annulation d'une alarme dans les quinze (15) premières minutes; 1 heure est payée.

**Lors de la formation initiale *Pompier I*, un montant forfaitaire de 1 000 \$ est accordé et se subdivise ainsi :**

- Réussite de la section 1 : 200 \$
- Réussite de la section 2 : 200 \$
- Réussite de la section 3 : 200 \$
- Qualifications : 400 \$
- 

**Frais de déplacement lors d'intervention**

- 10,00 \$

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

6.0 ADOPTION DE RÉSOLUTION

6.1 Résolution n° 049-05-2018

Engagement de M. Jean-François Boulay et Maxime D'Amour – pompier prévention

Attendu que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord doit engager deux pompiers pour la prévention en sécurité incendie;

Attendu que la Régie a tenu le processus de sélections pour l'engagement de ces pompiers;

Attendu que les deux postes offerts sont à raison de 35 heures par semaine pour une période de plus ou moins huit mois;

Attendu que le taux salariale est donné selon la grille de salaire et pour les deux pompiers sélectionnés, le taux est de 18.18\$ de l'heure;

Attendu que ces deux pompiers seront engagés pour une période probatoire de 6 mois;

Il est proposé par monsieur Philôme LaFrance;

Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord engage les services de Messieurs Jean-François Boulay et Maxime D'Amour pour s'occuper de la prévention incendie pour les huit prochains mois.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

7.0 Affaires générales

7.1 Entente fond des véhicules MRC

Il y a eu discussion sur l'achat d'un nouveau camion pompe, plus petit que ceux qu'on a déjà et lequel on pourrait se servir pour aller dans les sentiers lors de la période hivernale.

Lors de la dernière rencontre avec la MRC du Fjord-du-Saguenay, il y a également une proposition du fait lorsque la Régie utilise l'argent dans le Fond de la MRC dédié pour les camions de services incendie, il a été discuté d'un possible décaissement sur présentation de soumission et l'autre 50% lors de la présentation de la facture finale.

Les maires ont demandé à M. Frédéric Guérin, de faire un plan d'ensemble des appareils (camions) à remplacer dans les prochaines années afin que la Régie réponde aux exigences du Ministère quant à la couverture de risque concernant les incendies sur notre territoire.

7.2 Résolution n° 050-05-2018

Dépôt du complément de rapport camion à remplacer

Attendu que M. Frédéric Guérin a déposé le complément du rapport concernant les exigences du Ministère pour la couverture des municipalités de la Régie ;

Attendu qu'un camion 4 X 4 doit être acquis pour couvrir les sentiers où les camions pompes en place ne peuvent se rendre lors de certaines périodes de l'année;

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;

Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord procède à un appel d'offre pour l'achat d'un camion pompe 4X4 financé à même l'Entente relative à la constitution et la gestion d'un fonds dédié à l'acquisition de véhicules utilisés par le service de sécurité incendie.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents*

Résolution n° 051-05-2018

Attendu que la Régie devra acquérir 2 camions citernes afin de respecter les exigences du Ministère concernant le schéma de couverture de risque;

Il est proposé par monsieur Claude Lavoie;

Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord mandate Monsieur Frédéric Guérin à faire des recherches pour acquérir deux camions citernes dans la mesure où ces camions vont nous aider à respecter les exigences du schéma de risques concernant les incendies.

De plus, il est résolu de faire une offre d'achat d'un maximum de 25 000\$ sur le véhicule présenté par Monsieur Frédéric Guérin de la MRC de l'Érable.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

7.3 Résolution n° 043-05-2018

Demande du Défi l'Anse-Flamme – emprunt de matériel

Attendu que les responsables du Défi l'Anse-Flamme ont fait la demande d'emprunter des équipements que la Régie a en surplus dans son inventaire;

Attendu que nous devons couvrir ces équipements auprès de notre assureur au risque qu'il arrive un accident quelconque lors de cet événement et que la source provient de nos équipements;

Il est proposé par monsieur Philôme LaFrance;

Appuyé par monsieur Rémi Gagné;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord fournisse les équipements demandés par le Défi l'Anse-Flamme et décaisse 175\$ pour la surprime auprès de notre assureur habituel..

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.*

7.4 Résolution n° 052-05-2018

Radio et pompe portative – demande de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean et Saint-Félix d'Otis

Attendu que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a fait la demande à la Régie pour avoir les vieux radios que cette dernière avait cédé à la Régie et que celle-ci n'utilise plus;

Attendu que la municipalité de Saint-Félix d'Otis a fait la demande pour avoir la pompe portative que cette dernière avait cédé à la Régie et que celle-ci n'utilise plus parce qu'elle ne répond pas aux exigences;

Il est proposé par monsieur Rémi Gagné;

Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord cède aux deux municipalités concernées les radios demandés par la municipalité de l'Anse-Saint-Jean et la pompe portative demandé par la municipalité de Saint-Félix d'Otis.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents*

7.5 Plan de mesure d'urgence des municipalités

Chaque municipalité sera responsable de son plan de mesure d'urgence, elle devra mettre des éléments en place. Le gouvernement va sortir des subventions pour aider ces dernières. Les cinq municipalités de la Régie travailleront ensemble pour mettre en place ces mesures d'urgence.

7.6 Suivi G7

La sécurité publique installera son centre de coordination dans les bureaux de la MRC du Fjord-du-Saguenay à Saint-Félix d'Otis. Il y aura des pompiers en place dans les casernes ciblées, prêt à intervenir au besoin.

7.7 Résolution n° 053-05-2018

Libération des employés des municipalités lors d'appel d'urgence

Attendu que pour entrer dans les exigences du schéma de risque, la Régie doit avoir un minimum de pompier présent sur son territoire prêt à intervenir en tout temps;

Attendu que les travailleurs municipaux de la plupart des municipalités sont également pompiers dans la Régie;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Philôme LaFrance;

Et résolu à l'unanimité que les municipalités libéreront leurs employés municipaux en cas d'appel d'urgence lors des heures de travail de ceux-ci et auront la même rémunération que leur salaire d'employés municipaux pendant ces périodes de travail. La municipalité pourra facturer la Régie en conséquence.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents*

7.8 Transfert du camion 933 vers la caserne 32 – mâchoire de vie

Le camion 933 – mâchoire de vie sera transférer vers la caserne 32 (L'Anse-Saint-Jean) pour le temps du G7.

7.9 Sécurité civile et centre de coordination – mise en commun

Lorsque les subventions du gouvernement seront disponibles, Monsieur Frédéric Guérin s'occupera de faire un suivi par la mise en commun des équipements et le centre de coordination et/ou hébergement et présenter la demande au Conseil d'Administration.

8. Varia

8.1 Demande de Petit-Saguenay

Monsieur Philôme LaFrance a rencontré les pompiers de Petit-Saguenay et sent une démobilisation de leur part face à la Régie. Certains points négatifs ont été apportés comme les coûts reliés aux interventions d'urgence où trop d'effectifs sont demandés lors de l'appel pour être ensuite annulés, selon ces pompiers. Monsieur Frédéric Guérin mentionne que nous allons changer de centrale pour la prise d'appel et avec la nouvelle centrale nous pourrions mettre en place des protocoles pour contrer le nombre de pompiers à intervenir lors d'appels non-prioritaires tout en respectant le schéma.

Les responsables se posent la question; quelles actions nous pourrions mettre en place pour améliorer la mobilisation des pompiers et les problématiques?

Monsieur Frédéric Guérin déposera un plan de communication au prochain Conseil.

8.2 Résolution n° 054-05-2018

Sauvetage en milieu isolé

Attendu que la MRC du Fjord-du-Saguenay a reçu une aide financière de 150 000\$ pour le sauvetage en milieu isolé;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord fasse une demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'obtenir une partie de cette aide afin de mettre des éléments en place pour le sauvetage en milieu isolé.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents*

8.3 Résolution n° 055-05-2018

Mot de remerciement

Attendu que deux de nos pompiers; soient Messieurs Jean-François Boulay et Steve Simard ont fait acte de bravoure en février dernier lors d'un séjour à Charlevoix;

Il est proposé par monsieur Claude Lavoie;

Appuyé par monsieur Victor Boudreault;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord leur envoie une lettre de remerciement pour avoir sauvé la vie d'un citoyen en février dernier dans la région de Charlevoix..

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents*

9.0 Prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 20 juin 2018 à l'Hôtel de ville de Saint-Félix d'Otis à 18h30.

10.0 Résolution n° 056-05-2018

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Claude Lavoie;

Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h10.

*La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents*

  
Président  
Lucien Martel

  
Directeur général  
Frédéric Guérin